

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 22 (1914)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Le pasteur Bugnion et la colonie de Chabag en Bessarabie  
**Autor:** Hilberer, J.-E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-19498>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dans le calme et le train de vie paisible put reprendre son cours.

En février 1803, l'Acte de Médiation était promulgué. Le 28 mars et le 7 avril, Payerne nommait ses premiers députés au Grand Conseil vaudois<sup>1</sup>.

Albert BURMEISTER.

---

## LE PASTEUR BUGNION ET LA COLONIE DE CHABAG EN BESSARABIE

---

En 1912, nous publiâmes à Odessa sous le titre : *Les Suisses dans la Russie méridionale*<sup>2</sup>, une brochure dont une bonne partie était consacrée à la colonie vaudoise de Chabag en Bessarabie. Cette étude avait été soigneusement préparée d'après des documents officiels, des ouvrages depuis longtemps épuisés en librairie, ainsi que d'après des papiers de famille, notes, chroniques, souvenirs que l'on avait bien voulu mettre à notre disposition. Dans cette brochure, nous fûmes tout naturellement amené à parler du pasteur Bugnion, qui, de 1843-1850, avait habité Chabag à deux reprises et à propos duquel nous nous exprimions comme suit : « Où cet étrange personnage avait-il reçu son éducation et son instruction ? Aucun document ne nous le dit. » Or, voici que dans le courant de l'hiver dernier, en feuilletant un catalogue de livres rares et curieux, nous tombâmes par hasard sur le titre suivant que nous reproduisons tex-

<sup>1</sup> Les députés furent François Perrin, Nicolas Perrin, juge et A. Detrey, sous-préfet. Ce dernier fut élu le 18 avril membre du Petit Conseil.

<sup>2</sup> *Les Suisses dans la Russie méridionale. La Société d'Odessa. La Colonie de Chabag.* Notice historique par J.-E. Hilberer, Odessa, 1912, p. 28.

tuuellement : *Mémoires de l'évêque F.-L. Bugnion ou les douze cents paragraphes d'un sacerdoce de trente ans, 6 novembre 1875, Genève 1876.*

Ne doutant pas un instant qu'il s'agissait de ce même Bugnion qui nous avait tant préoccupé dans notre petit travail, nous nous mêmes en quête d'acquérir cet ouvrage et notre attente ne fut point déçue. Nous y trouvâmes, en effet, une foule de renseignements intéressants tant sur le personnage que sur la colonie en question, et nous nous sommes enfin décidé à les coordonner ici pour compléter en quelque sorte l'étude publiée l'an dernier. Prenant en considération la réputation de notre héros, nous ne croyons pas que l'on puisse toujours leur attacher une foi sincère; toutefois ces notes sont assez intéressantes et souvent même assez curieuses pour mériter que l'on s'y arrête.

Belmont, en Suisse, — autrefois *Bellomonte supra Lustracum*, — est le nom de la localité où Bugnion vint au monde, le 25 novembre 1822. Ses deux grand'mères étaient aussi des *Bugnion*. Cette famille, connue autrefois sous le nom de *Du Bugnyon*, tire son nom d'une terre située rière Belmont, à environ une lieue du lac Léman, et qui, aujourd'hui encore, porte le nom de *Bugnionaz*. Les trois sources qu'on y voit (eaux des Cases) étaient l'armoirie de la famille<sup>1</sup>. Les plus anciens actes faisant mention des ancêtres de Bugnion semblent remonter à l'an 1381. A cette époque vivaient *André et Jaquet du Bugnyon* qui étaient *prud'hommes* pour concilier un différend entre les communes de Belmont et de Lutry, sous l'épiscopat de Monseigneur de Prangins, prince-évêque de Lausanne.

Son père était instituteur de profession et chargé de diriger le service divin chaque dimanche après-midi. Sa mère, femme pieuse, toujours prête à donner le bon exemple,

<sup>1</sup> Voir le Blason de la Suisse romande par le major Düplessis.

n'oublia jamais le dimanche de prendre le chemin de l'église. Tout cela ne manqua pas d'exercer une certaine influence sur le caractère et les inclinaisons du jeune homme.

Son enfance se passa en différentes localités, mais surtout à Belmont, Goumoens, Lausanne et Lutry où il fréquentait l'école de M. Isely qui était alors la principale de cette petite ville, et où un ancien séminariste fribourgeois cherchait à lui inculquer quelques notions de latin.

Bugnion paraît avoir eu de grandes capacités. A en croire une note de son père il lisait déjà en chaire à l'âge de dix ans et six mois (!?). En 1844, le pasteur Raccaud, de Lutry, lui écrivait : « Je me rappelle le temps que vous veniez à la cure recevoir instruction ; je vous disais de bénir Dieu des dons qu'il vous a donnés et dont il prive tant d'autres. »

Les parents pensaient faire de lui un instituteur, et c'est dans ce sens que ses premières études furent dirigées. Il fit ses débuts dans l'enseignement à Oron-le-Château. Là, par suite de ses relations avec M<sup>me</sup> Roberti, propriétaire du château et amateur du swedenborgianisme<sup>1</sup>, il devint peu à peu un fervent partisan de cette doctrine qu'il a défendue et complétée à sa façon, dans les nombreux pays où il exerça son ministère.

Pendant un séjour à Cully, sa vocation pour le saint ministère se dessinait toujours davantage. Il prêchait régulièrement chaque dimanche au sein de quelque assemblée religieuse. Durant cette période préparatoire, il fut appelé à faire déjà bien des voyages. Ainsi il fit des séjours à Vienne, Salzbourg, Innsbruck, Munich, Lemberg, Kichineff. Il vit Cracovie au moment où elle se donnait sa dernière constitution libre. Une année après, cette métropole de la Pologne

<sup>1</sup> Doctrine de Swedenborg, philosophe mystique suédois, 1688-1772.

tombait au pouvoir de Vienne, — de cette même Vienne que Sobiesky jadis avait délivrée !

Nous n'avons pas à suivre Bugnion dans ses multiples pérégrinations. Nous nous demandons seulement *où* et *quand* il fit ses études de théologie; car en 1843 nous le trouvons déjà à Chabag en qualité d'instituteur et déjà deux ans plus tard il écrivit :

« J'habitais la Bessarabie, au moment où l'époque de ma consécration au saint ministère arriva (1845), et c'est à Genève que des voies toutes providentielles me conduisirent pour recevoir l'imposition des mains. »

Sa consécration aurait eu lieu le 6 novembre 1845, son sermon d'épreuve ayant été prêché le 2 du dit mois.

A cette même époque la grande majorité des colons de Chabag finit par sentir le besoin qu'un pasteur fût régulièrement établi par eux. Ils se souvinrent de Bugnion. « C'est maintenant que nous sentons le vide que vous faites chez nous, lui écrivait-on. Le dimanche venu, nous cherchons autour de nous ce qui nous manque et nous ne pouvons le trouver; il semble que la cloche de notre chapelle n'ait plus le même son, et on ne voit plus les gens aller à l'église d'un cœur joyeux; nous demandons en grâce votre retour ! » Dans une autre lettre qui était de Louis Gander, alors secrétaire de la colonie, nous relevons le passage suivant : « Le souvenir de votre départ fait l'effet d'une nuit obscure, éclairée par un grand feu qui viendrait tout à coup à s'éteindre, et quand nous nous rencontrons dans les rues, nous portons nos regards du côté de la chapelle, comme si nous eussions enseveli quelqu'un qui nous fût cher. »

Bugnion accepta de revenir et le 25 mars 1846 il arriva à Chabag en qualité de pasteur de cette colonie. Ce n'était point pour lui un pays nouveau. Il connaissait les besoins de la paroisse et il lui fut par conséquent facile de se mettre à l'œuvre pour améliorer la situation des colons.

L'une des premières nécessités du moment était la construction d'un temple, car la chapelle était hors de proportion avec le nombre toujours croissant des individus. Une pareille entreprise offrait toutefois de grandes difficultés ; les unes provenaient de la nature des lois du pays ; d'autres, du manque de matériaux, de bois surtout, car la contrée était dépourvue de forêts ; d'autres enfin, du manque de ressources nécessaires. Il serait sans doute intéressant, mais il serait bien long de relater ici comment la Providence leva, l'une après l'autre, toutes ces difficultés, si bien que la dédicace de l'édifice solidement construit en pierre et pouvant contenir de trois à quatre cents personnes, put avoir lieu le 21 septembre (3 octobre) 1847.

L'incident relatif au bois de construction est du reste assez curieux pour que nous le racontions en quelques mots :

De temps à autre, il part de Roumanie des navires chargés d'énormes sapins, venus des Monts Carpathes et destinés à la maturité des vaisseaux. Or, il arriva qu'un de ces navires, chargé de sapins magnifiques, vint faire naufrage sur les rives de la mer Noire, presque en face de Chabag, et que les sapins furent jetés sur le rivage, de telle sorte qu'il devint impossible au propriétaire de les faire recharger, non seulement à cause des difficultés locales presque insurmontables, mais encore parce qu'il eût dû payer un droit de douane qui eût absorbé tout son bénéfice ! Le vendre tel quel, à un prix infiniment bas, était donc une bonne affaire pour lui et une bien meilleure encore pour les habitants de Chabag. En effet, destiné à la construction d'un temple, ce bois n'avait à acquitter ni droit de douane ni droit d'entrée. Il est presque superflu d'ajouter que le zèle des colons à arracher ce bois aux flots de la mer, et à le transporter sur les lieux, fut sans bornes.

Pendant son séjour à Chabag, Bugnion se trouvait en

relation constante avec la paroisse réformée d'Odessa et semble avoir joui de l'entièr confiance des autorités. Ainsi, c'est lui qui installa, en décembre 1843, le pasteur Henry, de Neuchâtel, et quatre ans plus tard son successeur Gustave May.

A cette époque, l'église d'Odessa n'avait pas encore de temple; elle célébrait son culte dans une chapelle qui n'était pas plus en rapport avec ses besoins que celle de Chabag ne l'était, quand la construction d'un temple y fut décidée. Bugnion fit tout son possible pour remédier à un pareil état de choses. Il se rendit à Moscou et à Saint-Pétersbourg pour faire des démarches en haut lieu, et ses efforts ne demeurèrent pas inutiles, car bientôt après, la ville — d'autres disent l'empereur — cédaît gratuitement à la paroisse réformée un magnifique terrain, situé sur un emplacement des mieux appropriés, et déjà le 11/23 novembre 1851, le temple était solennellement inauguré et ouvert aux offices<sup>1</sup>.

Le fait suivant montrera encore jusqu'à quel point allait l'énergie, nous dirons presque le dévouement pour la cause de l'église, du pasteur Bugnion.

A l'extrémité du petit golfe d'Acumbet, à quelques kilomètres ouest de Chabag, venait de se former une petite colonie allemande avec adjonction d'un couple de familles hongroises<sup>2</sup>. Ces gens, pauvres et chargés d'enfants, ne possédaient presque aucune ressource, et plusieurs années devaient s'écouler avant que leurs travaux champêtres, rendus si souvent improductifs par les sécheresses et la nature sablonneuse du sol, les eussent mis à même de se construire des demeures convenables, mais quant à éléver une chapelle avec leurs maigres ressources, il n'y fallait point penser. Bugnion s'intéressa à la chose et fut généreusement soutenu par des

<sup>1</sup> Il fut reconstruit dans les années 1895 et 1896.

<sup>2</sup> Cette colonie reçut le nom de Chabalat.

personnes bienveillantes, si bien que bientôt une humble chapelle put être construite et meublée sans que les habitants de la localité eussent un rouble à débourser.

Un incident assez étrange vint encore relever ce coin de terre et diriger de ce côté les regards du monde savant. Depuis plusieurs siècles, on s'occupait de la recherche du point exact où avait dû exister la tour de Néoptolème ; mais ces recherches avaient fini par dégénérer en une lutte très vive, à l'époque dont il est question (1850), entre les professeurs Becker et Brunn, d'Odessa. Pour en comprendre la portée, il faut savoir que toutes les cartes et tous les travaux des archéologues qui traitaient des anciennes colonies grecques des bords de la mer Noire partaient de la tour de Néoptolème comme du point central, d'où toutes les mesures géométriques avaient été prises ; de là, l'importance de savoir exactement où cette tour avait été construite. Bugnion s'occupa de l'affaire. Il fit une exploration des lieux et ce fut alors que les colons de Chabalat lui apprirent qu'en labourant un coin isolé et jusque-là inexploité, un paysan avait rencontré des pierres et un genre de construction dans le sol. En effet, les fouilles mirent à nu les restes parfaitement conservées des fondations d'une tour, qui paraissaient être les ruines de la tour de Néoptolème.

Cette découverte fit grand bruit en son temps, car il devenait maintenant possible de tirer des cartes exactes des anciennes colonies du Pont-Euxin. Les journaux russes et allemands s'occupèrent beaucoup du sujet ; un mémoire en fut présenté à l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, si bien que les autorités se déclarèrent prêtes à allouer une certaine somme pour faire des fouilles plus importantes. Hélas ! Grâce à la lenteur avec laquelle se meuvent les affaires en Russie, cette somme ne fut prêtée qu'au moment où les Turcs déclarèrent la guerre, et les choses en restèrent là.

Bugnion remplit encore bien d'autres missions dans les

localités et dans les provinces environnantes. Malheureusement, — et c'est maintenant que nous devons tourner la médaille, — est-ce parce qu'il connaissait mal les lois canoniques du pays, ou grâce à son caractère d'aventurier, qu'il accomplit toute une série d'actions illégales qui le firent poursuivre et le forcèrent finalement à quitter la contrée de nuit comme le dernier des malfaiteurs ? Nous ne saurions le dire et c'est ici un point bien difficile à éclaircir.

(A suivre).

J.-E. HILBERER, prof.

---

## ARCHIVES DE BEX

---

Antagne près Ollon, le 28 février 1914.

Je dois à l'amabilité de M. le municipal H. Guillard, président du *Vieux-Bex*, de pouvoir communiquer à la *Revue historique vaudoise* le document suivant tiré d'un volumineux in-folio de 770 pages, archives de Bex. Il a trait aux commencements du service postal dans la contrée de Bex.

F. ISABEL.

Du [dimanche] 9 Aoust 1761.

M<sup>r</sup> le Châtelain ay<sup>t</sup> eu communication Vendredy passé d'vne Lettre que Mess<sup>rs</sup> Fischer ont ecrise à M<sup>r</sup> Molles dejà le 16<sup>e</sup> Juillet dernier par laquelle il luy etoit ordonné de declarer à M<sup>rs</sup> les preposés de cette Commune que si personne vouloit se charger d'être Commis dans ce lieu pour F. 20 : par année, moyenant que ce fut des personnes sures, ils feront remettre toutes les lettres pour Bex dans un de leurs Bureaux établis à Vevey ou à St-Maurice au plus ample d'Icelle.

Le Conseil a la dessus prié M<sup>r</sup> le Châtelain de vouloir bien ecrire une Lettre à ses M<sup>rs</sup> en réponse a la leur dont on a eu aucune communication pour les priér de ne pas Nous privet